

Didier Lohri
Place de la Couronne 1
1269 BASSINS

Monsieur le Président
François Martignier
Place de la Couronne 4
1269 BASSINS

Bassins, le 28 octobre 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers Communaux,

Ce 28 octobre coïncide avec la journée mondiale du judo. Cette discipline a pour principe de véhiculer à la fois force physique et force mentale afin de permettre au pratiquant d'apprendre à faire le meilleur usage de son énergie dans tous les domaines de la vie.

En politique communale depuis plus de 30 ans, passant par tous les échelons électifs possibles, j'ai pu mettre en application la philosophie du judoka qui consiste à utiliser la force de l'autre pour atteindre les objectifs comme faire :

- de chaque rencontre, peu importe l'enjeu et la virilité de l'affrontement, un moment privilégié
- porter secours à tout être blessé mentalement ou physiquement
- assistance à chacun par ma présence, mon expérience et ma compréhension
- accepter les décisions des juges sachant que, comme moi, ils ont le droit à l'erreur
- respecter les lois autour de moi
- **l'entraide et la prospérité mutuelle.**

Cela a été mon fil conducteur tout au long de mes 6 mandats à l'exécutif communal.

Le thème abordé par le conseil communal de ce jour constitue la pierre finale de mon engagement auprès de la population. Lors du dernier renouvellement des autorités en 2016, j'avais annoncé que le plan général d'affectation constituait mon unique objectif de la législature. Ce soir, le préavis présenté est l'aboutissement du travail partagé par 24 municip.aux.ales, plus de 27 ans de perpétuels changements de lois, d'investissements financiers lourds, d'anecdotes épiques et de temps.

Avec un plaisir incommensurable, j'ai pris ce temps sur les loisirs, sur ma famille pour tenter d'appliquer les principes d'entraide et de prospérité mutuelle à tous les Bachenard.e.s.

Comme un élève présentant son mémoire d'examens, le travail est fait et remplit les objectifs définis par le maître en l'occurrence l'Etat et la Confédération. A la seule différence d'un écolier, quelque soit la décision du Conseil Communal, le respect des lois entraînera :

- soit une vindicte populaire de la majorité des propriétaires, privée de droits de transformer leurs biens,
- ou l'impossibilité à la minorité de la population de pouvoir défendre ses droits à l'autorité supérieure.

La fonction d'élu politique communal repose sur le principe du marteau et de l'enclume. Vous vous trouvez entre les deux. Il faut chercher des compromis dans l'intérêt de tous. Ma mise à disposition de la population a atteint le quota que je m'étais alloué, sans être aigri, sans regret, mais avec le sentiment du devoir accompli au plus près de ma conscience.

Par respect de mes collègues ; qui ont été informés préalablement et qui mériteront votre confiance en mars 2021, s'ils se représentent ; de mon ami Jacques Ansermet, municipal hors sol quelques jours, je terminerai la législature.

Il serait irresponsable et peu respectueux des institutions de vouloir « quitter la barque » aussi près du renouvellement des autorités.

Je ne solliciterai pas de mandat électif à l'échelon communal en 2021.

Frappé par le virus de la politique, je continuerai malgré tout à suivre avec intérêt et vigilance, les projets communaux avec un esprit ouvert, constructif dans l'intérêt de la majorité des concitoyen.ne.s et du respect des lois.

Mes souhaits vont à mes successeurs pour qu'ils aient autant de plaisir que j'en ai eu à œuvrer pour la collectivité et surtout de faire mieux, dans la durée, pour tous nos habitants.

Permettez-moi de vous remercier, de remercier sincèrement la population ; majoritairement silencieuse ; qui m'a accordé sa confiance en me soutenant massivement, au premier tour, à chacune de mes 6 élections municipales.

Mes remerciements vont aux vrais médias, à qui j'ai accordé ma confiance. Ils ont toujours su relayer les informations avec objectivité même s'ils y avaient divergence de vues.

J'omets volontairement des remerciements trop élogieux à ma famille ; très proche ; à qui j'ai fait supporter cet engagement politique et créant chez eux, une angoisse de me voir encore dans la presse.

Ma femme est à mettre sur un piédestal pour sa discrétion, sa neutralité et sa patience. Mes enfants et mes petits-enfants vont pouvoir découvrir de nouveaux projets, sans devoir venir me chercher au bureau communal ou me demander si je suis à l'écoute de leurs attentes, étant pris dans mes réflexions communales.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers Communaux, l'expression de mes sincères salutations.



DidierLohri